



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

navigation

Question au Gouvernement n° 3293

Texte de la question

## ÉRUPTION D'UN VOLCAN ISLANDAIS

M. le président. La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Rudy Salles. Monsieur le secrétaire d'État aux transports, je reviens sur une question qui a été abordée hier mais qui demeure d'une grande actualité, à savoir le nuage de cendres provenant d'un volcan islandais.

En effet, ce nuage s'est déplacé hier vers le nord de la Grande-Bretagne, provoquant l'annulation d'un certain nombre de vols. Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui est touchée avec pour conséquence la fermeture de plusieurs aéroports dont celui de Hambourg. On annonce que ce nuage pourrait arriver au nord de la France à partir de demain.

Dans le même temps, on apprend que l'activité du volcan serait en baisse de régime, information de nature à nous rassurer.

Face à l'importance de ce phénomène qui pourrait avoir des conséquences dramatiques si le scénario de 2010 se répétait, et face à ces informations contradictoires, pourriez-vous faire le point devant la représentation nationale sur les données réelles de cette affaire à l'heure où nous parlons et sur l'impact que pourrait avoir ce phénomène sur le trafic aérien en France ?

Par ailleurs, déjà lors de l'épisode volcanique de 2010, le groupe Nouveau Centre avait demandé une plus grande concertation et une plus grande coordination européenne.

M. François Rochebloine. Eh oui !

M. Rudy Salles. Monsieur le secrétaire d'État, ce dialogue est-il prévu cette année dans le cadre de la gestion des conséquences de la présente éruption volcanique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, le volcan islandais que vous évoquez est entré en éruption samedi dernier. Son activité semble se réduire et, depuis cette nuit, il n'a pas connu d'activité, son panache de fumée commençant d'ailleurs à disparaître.

Jusqu'à présent, les cendres projetées dans l'atmosphère se sont déplacées suivant des vents qui ont très largement contourné la France. Comme Nathalie Kosciusko-Morizet l'a souligné hier, les prévisions pour les jours à venir dans l'espace aérien français sont très optimistes.

M. François Rochebloine. Nous voilà rassurés !

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État*. Vous pouvez l'être en effet et ceux de nos concitoyens qui ont prévu des voyages n'ont aucune raison particulière de les annuler.

Les cendres volcaniques devraient toucher notre territoire de manière très marginale et dans des concentrations très faibles. En l'état actuel des informations, aucune mesure de fermeture de l'espace aérien français n'est envisagée. Les services de l'État - notamment ceux de l'aviation civile et de la météorologie - sont pleinement mobilisés et suivent heure par heure l'évolution de la situation.

Enfin, monsieur le député, vous souhaitez savoir si, depuis la dernière crise, la coopération européenne a progressé. La réponse est catégorique : oui. Sachez qu'en avril dernier, il y a donc quelques semaines, un exercice au niveau européen a été organisé pour parer à une nouvelle crise. Les bénéfices de cet exercice se font sentir aujourd'hui : meilleure coordination entre les autorités aériennes et, vous pouvez le constater, meilleure information non seulement des compagnies aériennes mais aussi des passagers.

## Données clés

**Auteur** : [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription** : Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3293

**Rubrique** : Transports aériens

**Ministère interrogé** : Transports

**Ministère attributaire** : Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mai 2011